

[ici.fr](https://www.ici.fr)

La hausse des prix à la cantine, premier sujet d'affrontement politique à Cherbourg depuis le changement de majorité

Benoît Martin

5-6 minutes

Publié le mercredi 24 juin 2026 à 7:56

Le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin a été marqué ce mardi 23 juin par le vote d'une délibération augmentant les tarifs de la cantine scolaire dès la rentrée prochaine. L'opposition dénonce une mesure qui pèse lourdement sur les plus modestes.

C'est l'une des premières décisions politiques de la nouvelle majorité de centre et de droite de la ville de Cherbourg-en-Cotentin. Au-delà des mesures pratiques prises depuis mars dernier pour agir sur le quotidien des Cherbourgeois (installation de poubelles, réajustement des missions des équipes de nettoyage, mise en place des permanences d'élus dans les communes déléguées...), c'est bien un choix politique qui a été entériné par **le vote de la délibération consacrée à la réduction du nombre de tranches tarifaires pour l'accès à la cantine scolaire** ce mardi 23 juin. Un choix qui divise autour de la notion de justice sociale : que l'on soit dans la majorité ou dans l'opposition, on n'en a pas la même définition.

Hausse de 185% des tarifs pour les plus modestes

Jusqu'ici 24 tarifs différents existent à Cherbourg pour prendre un repas à la cantine. **Les familles les plus modestes paient 10 centimes quand les plus aisés doivent déboursier 6,50 euros.** Mais cela va changer. Afin de faire face à la hausse du coût du service, mais aussi *"dans un souci de rendre la tarification plus simple et plus claire pour les habitants"*, précise la maire de Cherbourg-en-Cotentin, Camille Margueritte, **les élus ont voté une réduction du nombre de tranches.** Dès le mois de septembre, il n'y aura plus que 8 tarifs auxquels s'ajoute le tarif pour les enfants des familles extérieures à la commune.

Si le tarif "social", 10 centimes, qui s'adresse aux plus modestes, reste en vigueur, les tranches les plus basses sont supprimées et remplacées par un tarif de départ à 1 euro le repas. *"C'est une hausse de 185% pour les foyers les plus en difficultés alors qu'à l'inverse, les familles les plus aisées enregistreront une hausse de seulement 1,7% (9 centimes), soit l'équivalent de l'inflation"*, explique Dominique Hébert, ex-adjoint en charge des affaires scolaires et désormais dans l'opposition. *"Ce qui est grave avec cette décision, c'est que ce sont les enfants qui vont en pâtir. Certaines familles n'auront plus les moyens de les envoyer à la cantine et on sait que pour certains, c'est le seul vrai repas de la journée."*

Une décision prise au nom de l'équité

De son côté, la maire de Cherbourg-en-Cotentin se veut rassurante. *"Les familles qui ont des difficultés pourront toujours avoir recours à l'aide des services du CCAS. Aucun enfant ne se retrouvera privé de repas."* Et l'élue d'ajouter : *"C'est une décision assumée. Il y avait un écart de 1*

à 18 entre les tarifs les plus bas et les tarifs les plus hauts. Nous les réduisons au nom de l'équité et de la justice sociale." Une justification qui fait s'étrangler l'opposition. Pour l'ex-maire Benoît Arrivé, il n'est pas possible de parler de justice sociale quand on fait porter l'effort sur les plus modestes. Le socialiste qui ajoute : *"La maire parle de marqueurs politiques : en voilà un, qui montre que la nouvelle équipe en place compte mener une politique de droite libérale."*

La décision a finalement été adoptée malgré la demande de l'opposition d'un moratoire pour réexaminer les tarifs.